



Conditions de participation à l'offre promotionnelle
« Animation remerciement PMU » organisée par la Loterie
Romande dans ses points de vente

Cette offre promotionnelle est ouverte à toutes les personnes de plus de 18 ans révolus domiciliées en Suisse Romande.

La participation à cette offre promotionnelle implique l'adhésion sans limite ni réserve aux présentes conditions de participation. Plusieurs participations par personne sont admises.

Cette offre promotionnelle se déroule de mars à novembre 2019 dans 50 points de vente HORECA du réseau PMUR sélectionnés pour accueillir l'animation (ci-après : période promotionnelle).

Pour prendre part à cette offre, les participants doivent être présents au point de vente lors d'une « Animation remerciement PMU » annoncée 7 jours précédemment. Ils doivent présenter un reçu PMU non gagnant du jour au collaborateur de la Loterie Romande en charge de l'animation.

Au total, il y a 58 lots à gagner par animation et par jour sous forme de paris Quinté+ spOt gratuits et de goodies PMU. Seuls les 58 premiers joueurs répondant aux critères ci-dessus procéderont eux-mêmes au tirage au sort, de manière digitale ou manuelle.

Tableau des lots par animation :

	Lots	Nombre de lots	Valeur unitaire des lots en CHF	Valeur totale des lots en CHF
1	Enjeu Quinté + spOt combiné	1	20.-	20.-
2	Batterie externe portable PMU	1	10.-	10.-
3	Montre PMU	1	6.-	6.-
4	Enjeu Quinté+ spOt	5	2.50	12.50
5	Sac à dos PMU	5	2.50	12.50
6	Portes cartes PMU	5	1.50	7.50
7	Jeu de carte PMU	10	1.30	13.-
8	Casquette PMU	10	1.10	11.-
9	Stylo PMU	20	0.15	3.-
	Total des lots par animation	58		95.50

Les lots ne pourront être ni convertis en espèces, ni échangés. Les lots en nature ne bénéficieront d'aucune condition de garantie ou de service après-vente.

Loterie Romande, mars 2019